

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 16 FEVRIER 2024



N° 3/2024

Le 16 Février deux mil vingt-quatre à 19 Heures 15, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Just en Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bernard Dubouil, Maire de Saint Just en Chaussée, dûment convoqués le 9 février 2024.

PRESENTS : M. Bernard Dubouil, Maire ; M. Patrick Convers, Mme Catherine Bonnet, M. Pascal Bourgeteau, Mme Laurette Brunet, M. Christophe Choquet, Mme Martine Bourgoïn, M. Matthias Matron, Adjoint ; M. Bertrand Hamot, Mme Colette Dollez, M. Cyril Rousseau, Mme Béatrice Delamarre, M. Vincent Berthelot, M. Cédric Desmedt, Mme Annie Trézel, Mme Michèle Coulon, M. Thierry Wims, Mme Sandrine Mahutte, M. Bruno Vasseur, M. Thierry Manfredi, Mme Marie-Charlotte Vigne, M. Pascal Frazao, Mme Catherine Delormel, M. Dominique Rauzier M. Stéphane Verhaaren, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTES REPRESENTÉES : Mme Yveline Desmedt par M. Cédric Desmedt, Mme Guylaine Fernandes par Mme Laurette Brunet, Mme Sarah Flagothier par Mme Catherine Bonnet.

ABSENTE EXCUSEE : Mme Sara Louise Ndi Edima

Secrétaire de séance : Mme Colette DOLLEZ

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 25
Nombre de suffrages exprimés : 28
Votes Pour : 28
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

Objet : Décision du Maire par délégation du Conseil Municipal.

Vu l'article L2122-23 du CGCT stipulant que Monsieur le Maire doit rendre compte des décisions prises en application des délégations du conseil municipal ;

Vu la délibération n°47/2023 prise en date du 07/07/2023 portant délégations du conseil municipal à Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal,

24° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

Avenant 2024 à la convention de fourrière animale avec la SPA d'Essuilet et de l'Oise pour un montant de 3 694.16€

Accusé de réception en préfecture
060-216005744-20240216-3-2024-DE
Date de télétransmission : 22/02/2024
Date de réception préfecture : 22/02/2024

Ainsi délibéré, pour copie conforme.

Colette DOLLEZ
Secrétaire de séance

Bernard DUBOUIL
Maire de Saint Just en Chaussée